ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

La Fête du Nunavut déclarée jour férié

Date de début : 16 juin 2020
Date de fin : 30 juin 2020
Ensemble du Nunavut **45 sec.**

Le gouvernement du Nunavut (GN) est heureux d’annoncer que la Fête du Nunavut, célébrée le 9 juillet, est à présent désignée comme jour férié pour tous les Nunavummiuts œuvrant dans les organismes règlementés du territoire. Lors des jours fériés désignés, les employées et employés ont droit à un jour de congé payé.

La Fête du Nunavut célèbre le Nunavut comme étant un territoire unique et distinct au Canada. Chaque année, le 9 juillet, les Nunavummiuts célèbrent l’entrée en vigueur de l’Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, une des étapes fondamentales de la création du territoire.

Dans les années antérieures, la Fête du Nunavut était désignée comme un congé en vertu de la Loi sur la fonction publique et ce congé ne s’appliquait qu’au personnel du GN. À compter de 2020, le congé s’appliquera à tous les employées et employés œuvrant dans des organismes territoriaux règlementés, comme ceux et celles travaillant pour des entreprises détenues par des Nunavois, les épiceries et la construction.

Le personnel du gouvernement du Canada et les autres employées ou employés œuvrant dans des organismes règlementés par le fédéral, comme les banques et les compagnies aériennes, sont assujettis à la Loi sur les jours fériés du Canada et le Code canadien du travail concernant les congés. Le présent changement ne s’applique donc pas à ces personnes.

###

Renseignements aux médias :
Karlee Kendall
Analyste des politiques et des communications
Ministère de la Justice
867-975-6174
kkendall@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖃᑦᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓄᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca.*
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca*.

Communications